

Objet de la CPI : Pour que la fonction publique d'aujourd'hui et de demain soit plus représentative de notre société, la CPI de l'IRA de Nantes, créée en 2009, a pour objectif d'aider des étudiants ou des demandeurs d'emploi, de conditions modestes et répondant à des critères sociaux de la diversité, de préparer et réussir les concours d'accès aux IRA et plus particulièrement le concours externe ou le 3^{ème} concours.

Durée de la CPI : La CPI se déroule sur une période de 9 mois, du 5 septembre 2018 au 31 mai 2019

Conditions d'accès :

- être étudiant ou demandeur d'emploi
- être diplômé à Bac +3 (concours externe) ou justifier de 5 années d'activité dans le secteur privé (3^{ème} concours)
- être motivé pour devenir cadre de la fonction publique d'Etat
- posséder une qualité d'études pouvant être appréciée

Le plafond de ressources pour bénéficier d'une allocation pour la diversité est fixé à 33 100 euros.

Nombre de places offertes : 40 élèves

La classe préparatoire intégrée (CPI) de l'IRA de Nantes propose, **dans les locaux de l'Institut à Nantes ou dans ceux des IPAG de Brest et de Limoges**, une préparation spécifique et intensive au concours externe et au 3^{ème} concours d'accès aux IRA.

Date de retrait des dossiers d'inscription : dossier à télécharger sur le site de l'IRA de Nantes à partir du 26 février 2018

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : 20 avril 2018 dernier délai (le cachet de la poste faisant foi)

Auditions des candidats (calendrier prévisionnel):

- **Au sein de l'IRA de Nantes :** semaine du 11 juin 2018
- **Au sein de l'IPAG de Brest :** deuxième quinzaine de juin 2018
- **Au sein de l'IPAG de Limoges :** deuxième quinzaine de juin 2018

Rentrée de la CPI : pré-rentrée le 5 juillet 2018 (après-midi) et rentrée le 5 septembre 2018

Pour toutes informations complémentaires :

Site internet : www.ira-nantes.gouv.fr
Adresse mail : accueil@ira-nantes.gouv.fr
Marie Nadia LE VELY
Chargée du suivi de la CPI
Téléphone: 02 51 86 05 36